

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 à 18h30

Présents : PATRICIA LE GUEZIEC-GILDAS MORVAN-JEAN-JACQUES LE GUEN-ARMELLE HENRY-DENIS
BENARD-JEAN-PIERRE TANGUY-JOCELYNE MOREAU-JAUNAS-ALEXANDRA PALVADEAU-MILHAUD- -
ARMELLE ALLARD

Secrétaire : GILDAS MORVAN

Absent : HELENE PERON(procuration à JEAN-JACQUES LE GUEN)-JEAN-FRANCOIS LE ROY(procuration
à PATRICIA LE GUEZIEC)

LTC : PACTE FINANCIER ET FISCAL

Madame le maire a fait lecture de la proposition de délibération d'approbation du pacte financier et fiscal présenté par Lannion Tregor Communauté.

Après discussion, délibération, le conseil émet un avis défavorable par 5 voix pour et 6 voix contre.

-ADRESSAGE : CREATION DE VOIES

Dans le cadre du déploiement de la fibre et de la nécessité d'un meilleur adressage, le conseil décide à l'unanimité de créer les noms de voies suivants :

-Impasse de la voie romaine-Milin ar River-park ar kergris-Park Gouesnou-Route de Crec'h melo

-SDE22 : effacement des réseaux téléphoniques au « Bourg »

Le Conseil, à l'unanimité, après examen du chiffrage sommaire de 17 800 euros du projet d'effacement des réseaux de télécommunication présenté par le SDE 22, approuve le projet de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques « Bourg » et autorise le maire à signer les documents pour l'engagement des travaux si le montant des études définitives et les chiffrages rentent dans l'enveloppe financière des estimations sommaires.

-Questions diverses

-Sécurisation Arrêt de car du Yar

La municipalité suite à ses demandes récurrentes (depuis 2000...)attend des engagements précis des différents partenaires.: Conseil départemental et Lannion Trégor Communauté.

- 11 Novembre

Un hommage à René Piolot, ancien maire de Treduder, décédé le 10 novembre 2020 aura lieu le jeudi 11 novembre à 9h30 ;

La cérémonie du 11 Novembre se tiendra à 12h00 au monument aux Morts et suivi d'un apéritif déjeunatoire offert par le CCAS aux les plus de 60 ans et aux nouveaux arrivants.

-Bibliothèque

La bibliothèque n'étant plus utilisée, il est proposé de la transformer en logement communal.

